



Canada  
Province de Québec  
MRC des Appalaches  
Municipalité de Saint-Julien

## AVIS PUBLIC

**Aux personnes et organismes intéressés par le projet de règlement # 339 sur l'impact environnemental de l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la municipalité**

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :**

Lors d'une séance tenue le 5 novembre 2012, le Conseil a adopté le projet de règlement intitulé « Projet de règlement # 339 sur l'impact environnemental de l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la municipalité ».

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 26 novembre 2012 à 19 h, au 794, Chemin de Saint-Julien, municipalité de Saint-Julien, dans la petite salle du centre communautaire. Durant cette assemblée, le maire suppléant expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet du règlement # 339 est disponible pour consultation au bureau du soussigné, 787, Chemin de Saint-Julien, Saint-Julien, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 14 30, il est également disponible sur le site internet de la municipalité.

Donné à la municipalité de Saint-Julien, ce 9 novembre 2012.

Réjean Gouin

Directeur général, secrétaire trésorier